

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Le ministre devrait renoncer à forcer sa chance.

M. Forrestall: S'il peut maintenir les frais à ce niveau, je m'excuse de toutes remarques désobligeantes que j'ai pu faire. Je prévoyais que le coût des quatre vaisseaux s'élèverait aux environs de 400 millions de dollars. J'espère me tromper. Je félicite le ministre d'avoir pu maintenir ce programme dans la limite des affectations budgétaires. Il est peut-être prématuré de poser cette question mais le ministre pourra peut-être nous expliquer à quelles politiques on s'en tiendra pour acheter le matériel destiné à ces navires, surtout les pièces du dispositif automatique anti-incendie, etc. S'agit-il de pièces spécialement conçues pour lesquelles des subventions à la recherche sont accordées à l'industrie dans l'espoir que celle-ci pourra mettre au point un programme spécial, ou allons-nous tout simplement étudier le marché et demander des soumissions pour du matériel de ce genre? Le ministre peut-il répondre maintenant à cette question?

• (5.20 p.m.)

L'hon. M. Jamieson: Pas dans les détails comme l'a demandé l'honorable représentant. Toutefois, en ce qui concerne les principaux articles, environ 167 contrats ont été passés pour ces quatre destroyers. Bien entendu, les principaux contrats ont trait aux engins de propulsion. Il y a également le système d'engins Sea-Sparrow qui est mis au point par Raytheon Canada, Limited et le canon de 5 pouces...

M. Forrestall: Le ministre n'a pas besoin de prendre la peine d'aller jusqu'au bout de l'énumération. Pourrait-il simplement me dire comment ces achats ont été effectués?

L'hon. M. Jamieson: Comme tous les achats de ce genre que nous faisons habituellement. Dans certains cas, il y avait une condition spéciale à remplir et il était évidemment nécessaire de s'adresser à un fournisseur particulier, mais lorsqu'il était possible de procéder par appel d'offres—ce qui était généralement le cas—nous le faisons.

M. Forrestall: Je remercie le ministre de ce renseignement. J'aimerais encore poser certaines autres questions précises mais j'attendrai qu'on en ait fini avec les généralités de l'article 1. Par exemple, je voudrais que le ministre nous dise exactement combien d'argent il compte affecter à la flotte une fois son programme actuel terminé. Je poserai cette question à la lumière des observations de l'amiral O'Brien à Halifax en fin de semaine, alors qu'il a exprimé son inquiétude quant à notre capacité de remplir nos engagements. Je lui

[L'hon. M. Jamieson.]

poserai aussi plus tard des questions au sujet du programme de l'hydroptère et lui demanderai si le ministre et son collègue, le ministre de la Défense nationale, sont à la veille de se prononcer au sujet du pétrolier de ravitaillement en combustible ou du rôle du CF-5. Quel ordre de dépenses le ministre prévoit-il dans son budget pour les 4 ou 5 prochaines années? Toutefois, j'attendrai que le moment soit mieux choisi, que nous étudions les articles sur lesquels on pourra nous renseigner en détail. Encore une fois, mes meilleurs vœux de succès au ministre dans ses entreprises.

[Français]

M. Dumont: Monsieur le président, qu'il me soit permis de faire quelques remarques au sujet des crédits que nous discutons cet après-midi.

L'étude des dépenses de ce ministère me rappelle une question que je posais vendredi dernier, savoir si l'on donnait foi aux rapports des experts qui avaient déclaré qu'une économie de 10 millions de dollars était possible si l'on fermait la base d'entretien des avions à réaction de Winnipeg et si on la transférait à Montréal. J'ose espérer que l'on tiendra compte de cette dépense qui serait superflue si la base était maintenue, puisqu'on en demande la fermeture progressive d'ici 1973.

J'espère que les représentants du ministère accepteront de rencontrer les membres de la FTQ afin de discuter des recommandations que les comités d'experts ont faites. Nous recevons à nos bureaux des rapports et des études de toutes sortes et si, après les déclarations des experts, on se sent obligé de recommencer ces études, on n'en finira jamais et je suis d'avis que la considération d'une économie de 10 millions pèsera lourdement en faveur du déménagement de la base de Winnipeg à Montréal.

Je voudrais aussi, à l'instar de mon préopinant, appeler l'attention de la Chambre sur les chantiers maritimes de Lauzon. Je connais bien cet endroit puisque plusieurs de mes amis et parents y travaillent. Ce drame humain de 1967-1968 ne nous a pas laissés indifférents. Nous espérons toujours que le député de Lévis (M. Guay) ferait allusion, en cette enceinte, à ce désastre qui a laissé au-delà de 1,000 ouvriers sans ressource. C'est une drôle de situation, car à deux milles en amont du chantier qu'on appelle «le petit chantier», puisque le chantier de la *Davie Shipbuilding* continue à fonctionner, qui appartenait à la *Canadian Vickers* et qui a été vendu à la *Davie Shipbuilding*, il y a la traverse de Lévis, où l'on aurait besoin de bateaux qui pourraient transporter des automo-